



L'implantation des prairies : la soigner est déjà la réussir

Paru le 21 septembre 2022

➤ **Une prairie bien implantée est le premier gage de productivité et de pérennité. Les coûts engagés lors du semis, entre 200 et 300 €/ha de semences et entre 120 et 150 €/ha de mécanisation, incitent à tout mettre en œuvre pour le réussir.**

Semer dans de bonnes conditions d'humidité

Les bonnes conditions d'humidité du sol sont indispensables à une bonne levée de la prairie. Les conditions météorologiques sont donc déterminantes. L'été, exceptionnellement sec, que nous venons de traverser ne permet pas encore de disposer de conditions d'humidité satisfaisantes. L'arrière-saison s'annonce cependant plus favorable.

Pour les principales espèces fourragères, le semis peut s'envisager jusqu'à fin septembre. Au-delà, il est préférable d'opter pour un semis de la prairie sous couvert d'un méteil ou d'une céréale. Ainsi, hormis dans des secteurs ayant été particulièrement arrosés depuis le 15 août, il semble compromis de réaliser de belles implantations de prairies en pur cette année.

Favoriser la levée et l'enracinement de ces graines délicates

La répartition des graines doit être la plus homogène possible pour limiter les zones de sol nu propices au développement d'espèces adventices. Le semis est possible avec un semoir à céréales en relevant les descentes ou un semoir en ligne avec faible écartement (8 à 12 cm). Le semoir centrifuge « à engrais » reste une alternative possible, mais la densité de semis est difficile à maîtriser et nécessite de prendre ses repères sur des petites surfaces.

Quant à la préparation du sol, l'objectif est d'avoir un sol fin, bien émiétté en surface et rappuyé en profondeur. Après labour, il est conseillé de rouler avant le semis. Dans tous les cas, un passage de rouleau, type cultipacker, après le semis assurera un bon contact entre le sol et la graine.

Une bonne préparation du sol permet de bien contrôler la profondeur du semis. Il faut viser de semer dans le 1er cm de sol sans laisser les semences en surface où elles seront exposées au dessèchement et aux ravageurs. Le peigne du semoir et le rouleau sont suffisants pour les enfouir.

Si le temps presse, favoriser une implantation sous couvert

Si les conditions ne permettent pas un semis en septembre, l'implantation sous couvert est la solution qui s'impose, car elle est idéalement pratiquée courant octobre.

Dans ce cas, le principe est de procéder en deux temps :

- Semer le couvert (céréale ou méteil), comme si c'était une culture en pur (à 2-3 cm de profondeur).
- Semer la prairie (dose en pur) dans le 1er cm de sol, puis rouler l'ensemble.

Les intérêts de la technique sont nombreux, car le couvert assure une couverture qui empêche la prairie de se salir, mais il assure également une biomasse valorisable dès le printemps suivant.

CONTACTS

| | |
|-----------------------------------|---|
| Rudy LAVAZAIS, CAPDL (44) | - 02.53.46.62.74 - rudy.lavazais@pl.chambagri.fr |
| Jean-Luc GAYET, CAPDL (44) | - 02.53.46.63.19 - jean-luc.gayet@pl.chambagri.fr |
| Anne-Sophie MASSON, CAPDL (49+72) | - 02.41.96.76.20 - anne-sophie.masson@pl.chambagri.fr |
| Stéphanie GUIBERT, CAPDL (53) | - 02.43.67.38.70 - stephanie.guibert@pl.chambagri.fr |
| Etienne FRUCHET, CAPDL (53) | - 02.43.67.36.89 - etienne.fruchet@pl.chambagri.fr |
| Grégoire DUFOUR, CAPDL (85) | - 02.51.36.82.31 - gregoire.dufour@pl.chambagri.fr |